



50 000 & 1
SEAPs

D3.1. Rapport sur la stratégie municipal et le développement de la politique énergie

Author: PNEC
Date: February 2017

Резюме

Résumé

Le rapport présente le contexte et les résultats de la tâche 3.1 du projet : « *Bases pour l'institutionnalisation, développement de stratégie territoriale et politique énergie* » qui a été le point de départ du développement du SEAP (PAED) et du SMEn (système de management de l'énergie) intégrés dans au moins **40 collectivités, de 8 pays participant au projet, choisies soigneusement.**

Au sein de la tâche projet, les partenaires ont aidés les collectivités pilotes dans la création de la base pour l'institutionnalisation de leurs SEAP à travers la formulation de la **stratégie territoriale** (suivant la méthodologie SEAP) et de la **politique énergie** (suivant la méthodologie ISO 50001). Le processus implique tous les leaders locaux et les parties prenantes (ainsi que les leaders de l'opposition). L'institutionnalisation du SEAP signifie :

- L'entrée du processus de planification des actions participatives dans la sphère politique de la collectivité.
- L'assurance que les résultats du processus seront approuvés par le conseil communautaire et qu'il influencera les décisions politiques qui suivent.
- L'utilisation d'un SEAP pour « sortir » et entrer en contact avec tous le territoire de la collectivité de manière stable et gérable.

Avec l'appui des partenaires du projets, les collectivités participantes ont développé une vision claire des politiques actuelles liées à l'énergie mise en place à différentes échelles (européenne, nationale, régionale, et locale), et ont également défini une vision cohérente de leur futur énergétique durable, en prenant en compte d'autres documents stratégiques et des outils de planification, les opinions de tous les leaders locaux et les besoins des citoyens et des acteurs locaux. Ces points de vue et visions ont été résumés dans les documents locaux nommés **Stratégie territoriale intégrée avec la politique énergie** suivant la norme ISO 50001. Les documents guident les collectivités pilotes dans toutes leurs activités futures liées au développement du SEAP + SME intégré (choix d'objectifs, plans d'actions, priorisation des actions, etc.)

- En développant ces documents, les collectivités choisirent différentes approches - dans certains cas elles développèrent dans deux documents distincts mais intégrés, tandis que d'autres dans un unique document traitant le sujet du SEAP et du SME. Dans certains cas les documents suivent le même modèle proposé par les partenaires et sont strictement liés aux lignes directrices de la convention des maires et de ISO 50001, tandis que dans d'autres cas des approches plus individuelles ont été suivies. Quand elles sont développées séparément, la stratégie territoriale et la politique énergie diffèrent souvent dans le cadre et la période de temps. La stratégie territoriale est plus générale et focalisée sur tous les aspects du développement durable (environnemental, économique et social), tandis que la politique énergie est plus focalisée sur la consommation et la gestion de l'énergie et sur les domaines qui sont sous le contrôle ou l'influence direct de la collectivité. Les documents remplis et approuvés de manière formalisée sont communiqués au public pour assurer une transparence de toute la démarche de développement du SEAP + SME